

3 - Point sur la conférence du 21/10/2017

A ce jour il y a 50 inscrits ce qui est peu malgré l'information diffusée par la presse, mail, Facebook...

Une réunion est prévue le 16/10/2017 à 17 h 00 pour la mise au point de la conférence, et l'organisation.

Nous avons reçu l'accord favorable la demande d'autorisation d'ouverture temporaire d'un débit de boisson.

4 - Point sur le tracteur

Notre tracteur est tombé en panne il y a 15 jours lors de sorties de bateaux. Marc LOILLIER a contacté les services techniques de la mairie de Ploemeur qui ont accepté de le remorquer jusqu'au local avec leur tractopelle. Marc leur a remis 40 euros.

C'est la rotule qui a fait des siennes. Elle a été commandée immédiatement dans un magasin de pièces détachées à Languidic et livrée le lendemain. Bernard BASSERY a pu la remplacer. A noter qu'à côté du magasin il y a un « cimetière de vieux tracteurs » de toute sorte et toute marque qui sont « retapés ». La personne doit nous prévenir si une occasion se présente.

Le 1^{er} client n'achetant pas notre tracteur, le Conseil d'Administration propose de remettre une annonce sur LEBONCOIN au prix de 2 400 euros à débattre.

Et bien sûr nous recherchons toujours un tracteur.

5 - Point sur l'Assemblée Générale : salle et restaurant

L'AG électorale aura lieu le samedi 27 janvier 2018 dans la salle « Soleil d'automne »

La salle est confirmée réservée de 08 h 00 à 13 h 00.

Le restaurant « Le Grand Ouest » est confirmé pour 13 h 00 et pour 40 à 50 personnes qui souhaiterons déjeuner après l'AG.

6 - Proposition pour la CUP

Nous constatons, comme chaque année, une occupation sauvage des mouillages. Des mouillages sont occupés sans autorisation et par conséquent sans paiement.

Nous allons préparer pour la prochaine réunion de la CUP un courrier à adresser aux services techniques de la mairie de Ploemeur avec copie à Véolia proposant un arrêté municipal et une modification du règlement du port relatif à l'occupation non déclarée des mouillages :

- Un contrôle journalier des mouillages, le soir.
- Un paiement forfaitaire pour les bateaux qui restent au mouillage au-delà d'octobre.

7 - Questions diverses

a- JL DEKEYSTE nous informe de sorties à la journée de 30 à 50 euros sur le « biche » ainsi que de sorties pour la pêche au thon. De plus amples précisions pourront nous être fournies lors du repas de fin de saison ou participera Mr LE GALL.

b- Il va être envoyé un courrier de rappel aux services techniques de la mairie de Ploemeur qui étaient d'accord pour nettoyer les racks des annexes. A ce jour, rien n'est fait, aucun arrêté municipal n'a été décidé.

c- Un courrier va être préparé pour la remise en état de la cale qui a été endommagée par les engins de travaux publics trop lourd.

d- Un mail va être envoyé aux services techniques de la mairie de Ploemeur pour demander quand vont démarrer les travaux qui permettront le rétablissement de l'eau au local.

e- Bernard BASSERY évoque un problème de batterie du tracteur qui n'a pas voulu démarrer pour des sorties de bateaux en début de semaine. Il a dû la mettre à charger et Alain MAFAITY a bien voulu prêter son 4x4.

f- JM GODIGNON assistera à la réunion d'information de la SACEM qui aura lieu le 12/10/2017 à 18 h 30 à l'Océanis.

g- Repas de Guidel : un mail d'info pour les inscriptions va être envoyé.

h- Monsieur Robert GUILLEMOT nous transmet une copie d'un dossier envoyé au Maire de Ploemeur, concernant « l'idée de création de ponton à l'Anse du Stole, Lomener » afin d'obtenir le soutien de la SONALOM.

Le Conseil d'Administration donne un avis favorable à ce projet qui améliore le paysage et qui permettrait lors de nos « formations pêche » pour les enfants, de les entraîner sur le ponton plutôt que sur la jetée.

Cependant nous émettons une réserve quant à la construction proposée qui risquerait de subir les effets de la mer lors des grandes marées.

I- Un adhérent nous informe d'un courriel adressé à Veolia, Mme Penvern, quant au piteux état de sa chaîne de mouillage. Ce sera évoqué lors de la réunion de la CUP.

J- La Sonalom a reçu une demande d'information à propos du permis bateau. Réponse a été faite pour diriger vers l'association d'Hennebont.

8 - Date de la prochaine réunion du Conseil d'Administration

PROCHAINE REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

LE 06 NOVEMBRE 2017 A 17 H 00

LA SECRETAIRE
Marlène BASSERY



LE PRESIDENT
Marc LOILLIER

